

Nom ECOLE DE CONDUITE WARNING

Adresse 1 Bis Rue de Prague

Cp: 34300 Ville: Agde

Port.:06.09.01.31.39

Agr. : E1603400240

Siret : 82142771300028

TVA Intracomm. : FR 91 821427713



CE DOCUMENT EST DISPONIBLE SUR SIMPLE DEMANDE AUPRES DU SECRETARIAT

PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE À LA THÉORIE DU PERMIS DE CONDUIRE CATÉGORIE B

La formation théorique porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que le comportement du conducteur.

Cette formation (entraînement au code) pourra être suivie dans les locaux de l'école de conduite, avec un support DVD, Code par Internet (ICI CODE), Code en Salle avec un enseignant diplômé.

LA FORMATION THÉORIQUE:

1. La vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers de la route.
2. Les effets dus à la consommation d'alcool, de drogue, et de médicaments sur la conduite.
3. L'influence de la fatigue sur la conduite.
4. Les risques liés aux conditions météorologiques aux états de la chaussée.
5. Les usagers vulnérables.
6. Les Spécificités de certaines catégories de véhicule et les différentes conditions de visibilités de leurs conducteurs.
7. Les gestes de premiers secours.
8. Les précautions à prendre en montant et en quittant son véhicule.
9. Le transport de personne et d'un chargement.
10. La réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule.

LA FORMATION THÉMATIQUE:

1. La vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers de la route.
2. Les effets dus à la consommation d'alcool, de drogue, et de médicaments sur la conduite.
3. L'influence de la fatigue sur la conduite.
4. Les risques liés aux conditions météorologiques aux états de la chaussée.
5. Les usagers vulnérables.
6. La pression sociale.(Travail, Publicité).
7. La pression des pairs.

Les cours théorique et thématiques seront dispensés dans les locaux de l'école de conduite ou en visio-conférence avec un enseignant diplômé de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Nom ECOLE DE CONDUITE WARNING

Adresse 1 Bis Rue de Prague

Cp: 34300 Ville: Agde

Port.:06.09.01.31.39

Agr. : E1603400240

Siret : 82142771300028

TVA Intracomm. : FR 91 821427713



CE DOCUMENT EST DISPONIBLE SUR SIMPLE DEMANDE AUPRES DU SECRETARIAT

PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE A LA CATÉGORIE B«AAC, CS»DU PERMIS DE CONDUIRE

OBJECTIFS - Obtenir la catégorie B du permis de conduire

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS - Avoir minimum 16 ans (15 ans pour l'apprentissage anticipé de la conduite).

- Satisfaire aux conditions médicales et administratives.
- Avoir la nationalité Française, ou justifier de la régularité de son séjour en France.
- Résidence normale et domicile en France.
- Pour les candidats âgés de 17 ans révolus à 25 ans non révolus, être à jour au regard de la journée défense et citoyenneté (JDC) en étant en capacité de fournir l'attestation de participation, ou l'attestation provisoire en instance de convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC), ou l'attestation individuelle d'exemption.
- Être enregistré en préfecture.
- Disposer d'un livret d'apprentissage de la conduite.

INTERVENANTS - Enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignants de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière.

- (B.E.P.E.C.A.S.E.R), ou du titulaire professionnel d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (E.C.S.R)
- Chaque Enseignant bénéficie d'une autorisation préfectorale d'enseignement.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Pédagogie et didactique :

- Méthodes et techniques adaptées aux adolescents et aux adultes.

Moyens et outils :

- Salle de cours équipées de moyens informatiques / vidéo-projection.
- Outils pédagogiques et réglementaires.
- Documentation professionnelle
- Maquettes
- Aires d'évolutions et parcours adaptés
- Élèves conducteurs en cours de formation

VÉHICULES: - Véhicules à boîte manuelle ou automatique de la catégorie B du permis de conduire.

EFFECTIFS - 1 Élève par véhicule

HORAIRES - A voir avec l'auto-école.

DURÉE - Minimum 20 heures obligatoire (Boîte mécanique)

- Minimum 13 heures obligatoires (Boîte automatique, avec une régulation à la boîte mécanique possible en auto-école au bout de 6 mois après un minimum de 7h de conduite)

PROGRAMME - 1. MAÎTRISER LE MANIEMENT du véhicule dans un trafic faible ou nul
- 2. APPRÉHENDER la route et circuler dans des conditions normales
- 3. CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
- 4. PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique

SUIVI DES ACQUIS EN COURS DE FORMATION - Livret de formation aux permis B
- Fiche individuelle physique ou numérisée

DIPLÔME VISE - Passer avec succès l'épreuve théorique générale (E.T.G) d'admissibilité portant sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur celle des bons comportements du conducteur si celle-ci n'est pas déjà obtenue depuis moins de 3 ans.
- Passer avec succès l'épreuve pratique d'admission permettant de contrôler les connaissances, les aptitudes et le comportement des candidats, nécessaires pour circuler de manière autonome et en toute sécurité en tenant compte des spécificités propres à chaque véhicule.

MAÎTRISER LE MANIEMENT du véhicule dans un trafic faible ou nul	APPRÉHENDER la route et circuler dans des conditions normales	CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique
Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.	Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.	Évaluer et maintenir les distances de sécurité.	Suivre un itinéraire de manière autonome.
Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.	Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.	Croiser, dépasser, être dépassé.	Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.	Adapter l'allure aux situations.	Passer des virages et conduire en déclivité.	Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
Démarrer et s'arrêter.	Tourner à droite et à gauche en agglomération.	Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.	Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.	Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.	S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.	Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...).
Utiliser la boîte de vitesses.	Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.	Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.	Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.	S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.	Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.	Pratiquer l'écoconduite.
Regarder autour de soi et avertir.	Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.		

Nom ECOLE DE CONDUITE WARNING
Adresse 1 Bis Rue de Prague
Cp: 34300 Ville: Agde
Port.:06.09.01.31.39
Agr. : E1603400240
Siret : 82142771300028
TVA Intracomm. : FR 91 821427713



CE DOCUMENT EST DISPONIBLE SUR SIMPLE DEMANDE AUPRES DU SECRETARIAT

Programme de Formation B78 vers B

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir des connaissances techniques, réglementaires, et de sécurité routière permettant de pouvoir conduire un véhicule de la catégorie B avec une boîte manuelle

PROGRAMME DE LA FORMATION

Après une évaluation préalable, la formation se décompose en deux séquences :

- 1- Dans un trafic nul ou faible, l'élève doit acquérir les connaissances et les compétences suivantes :

Durée : 2 heures

- Comprendre le principe du point de patinage de l'embrayage et assurer sa mise en œuvre
- Être en capacité de réaliser un démarrage en côte en toute sécurité

Une partie de cette séquence, limitée à une heure, peut-être réalisée sur simulateur notamment pour apprendre à utiliser la boîte de vitesse manuelle

- 2- Cette séquence se déroule dans des conditions de circulation variées, simples et complexes.

Durée : 5 heures

Elle permet l'acquisition des compétences suivantes :

- Savoir utiliser la boîte de vitesse manuelle de façon rationnelle et en toute sécurité dans des conditions de circulation précitées et adopter les techniques de l'éco-conduite
- Être en capacité de diriger le véhicule en adaptant l'allure et la trajectoire à l'environnement et aux conditions de circulation

PUBLIC VISE & PRÉREQUIS

- Avoir 18 ans
- Être titulaire du permis B mention B78
- Savoir lire et écrire la langue Française
- Avoir satisfait éventuellement à une évaluation préalable

RÉSULTATS ATTENDUS

Avoir un niveau de conduite sécuritaire suffisant d'un véhicule avec boîte manuelle.

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

- *QUALIFICATION DES INTERVENANTS*

Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

- *MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES*

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Alternance de théorie et de pratique
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Véhicules adaptés à l'enseignement.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques.

- *ÉVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE RÉUSSITE*

- Feuilles de présence émargées par les stagiaires pour les formations d'inscrivant dans le cadre de la formation professionnelle
- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...

Conditions de réussite : satisfaire un examen blanc.

SANCTION DE LA FORMATION

Délivrance d'une attestation de formation permettant de faire la demande d'obtention de titre « permis B »

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

7 heures de conduite

INFORMATION HANDICAP

Chaque situation de handicap étant unique, nous vous demandons de préciser à l'inscription votre handicap. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et de mise en œuvre de la formation. Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter <https://www.automobile.ceremh.org/>

Nom ECOLE DE CONDUITE WARNING

Adresse 1 Bis Rue de Prague

Cp: 34300 Ville: Agde

Port.:06.09.01.31.39

Agr. : E1603400240

Siret : 82142771300028

TVA Intracomm. : FR 91 821427713



CE DOCUMENT EST DISPONIBLE SUR SIMPLE DEMANDE AUPRES DU SECRETARIAT

PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE AUX CATÉGORIES « AM, A1, A2 » DU PERMIS DE CONDUIRE

La formation théorique porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que le comportement du conducteur.

Cette formation (entraînement au code) pourra être suivie dans dans les locaux de l'école de conduite avec un support DVD, Code par Internet(ICI CODE), Code en Salle avec un enseignant diplômé.

LA FORMATION THÉORIQUE:

1. La vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers de la route.
2. Les effets dus à la consommation d'alcool, de drogue, et de médicaments sur la conduite
3. L'influence de la fatigue sur la conduite
4. Le risques liés aux conditions météorologiques aux états de la chaussée.
5. Le usagers vulnérables.
6. Le Spécificités de certaines catégories de véhicule et les différentes conditions de visibilités de leurs conducteurs.
7. Les gestes de premiers secours
8. Les précautions à prendre en montant et en quittant son véhicule
9. Le transport de personne et d'un chargement
10. La réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule.

LA FORMATION THÉMATIQUE:

- 1 : Risque routier en moto et comportement en cas d'accident,
- 2 : Comportement en présence d'un accident.
- 3 : Cas d'accident les plus caractéristiques, Accidents en collision les plus caractéristiques - Accidents en solo les plus caractéristiques.
- 4 : Les facteurs de risque à moto, Les facteurs aggravants.
- 5 : La prise de conscience des risques, Les profils types de motocyclistes - La conduite prudente, La conduite à risque.
- 6 : La conduite préventive, Anticipation - Adaptation de la vitesse - Voir et être vu - Les distances de sécurité - Savoir freiner.
- 7 : La manœuvre d'évitement.
- 8 : Les équipements de sécurité pour les motocyclistes - Le casque - La tenue - Les gants - Les chaussures.
- 9 : Les éléments du motocycle liés à la sécurité - Les pneumatiques - Les freins - Les feux - Les niveaux - Les modifications techniques.
- 10: L'assurance, Les différents types - L'assurance obligatoire - Les assurances facultatives.
- 11: Conséquences d'un défaut d'assurance, Les cas de refus de payer par l'assureur.
- 12: Les stupéfiants, L'alcoolémie - Les effets - Le cannabis - Les médicaments - Les sanctions.
- 13: La fatigue et la route la nuit, la somnolence, la solution.
- 14: La vitesse, vitesse en mètres par seconde, l'énergie cinétique.
- 15: Le temps de réaction, la distance de freinage, la distance d'arrêt et la vitesse.
- 16: Freinage et réaction de la moto - Freinage et dérapage.
- 17: Stabilité et trajectoire - L'effet gyroscopique - La force centrifuge - Le contre-braquage - Les virages en moto.

Les cours théorique et thématiques seront dispensés en présentiel dans les locaux de l'école de conduite ou par visio-conférence par un enseignant diplômé de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Nom ECOLE DE CONDUITE WARNING

Adresse 1 Bis Rue de Prague

Cp: 34300 Ville: Agde

Port.:06.09.01.31.39

Agr. : E1603400240

Siret : 82142771300028

TVA Intracomm. : FR 91 821427713



CE DOCUMENT EST DISPONIBLE SUR SIMPLE DEMANDE AUPRES DU SECRETARIAT

PROGRAMME DE FORMATION A1

4 compétences globales – 38 compétences associées

PROGRAMME DE FORMATION SSUR PISTE:

Maitriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation :

1. Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard.
2. Connaître la conception de la moto, ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord.
3. Maitriser et déplacer la machine (sans l'aide du moteur)
4. Adapter une position de conduite sécuritaire sur la machine – descendre de la machine en sécurité.
5. Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances
6. Monter et rétrograder les rapports de vitesse
7. Maitriser la réalisation d'un freinage
8. Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité
9. Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto (sans et avec passager)
10. Maitriser l'utilisation de l'embrayage (sauf transmission automatique)
11. Maitriser les techniques d'inclinaison
12. Réaliser un freinage d'urgence

PROGRAMME DE FORMATION EN CIRCULATION :

APPREHENDER la route et circuler dans des conditions normales :

13. Connaître et respecter les règles de circulation
14. Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte (notamment ceux spécifiques à la conduite des deux-roues).
15. Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation
16. Adapter l'allure aux situations
17. Etre en mesure de s'arrêter ou stationner et de repartir en sécurité
18. Tourner à droite et à gauche
19. Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité
20. Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoires

CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers :

21. Evaluer et maintenir les distances de sécurité.
22. Croiser, dépasser et être dépassé.
23. Négocier les virages de la façon la plus sécurisante.
24. Communiquer avec les autres usagers.
25. Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.
26. Connaître les particularités des véhicules et savoir se rendre visible.
27. S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
28. Conduire dans une file de véhicule et dans une circulation dense.
29. Connaître les règles relatives à la circulation inter-files. Savoir la pratiquer dans les départements autorisés et si les conditions de sécurité et la situation d'apprentissage le permettent.
30. Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.
31. Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers, tels que les tunnels, les ponts...

PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique :

32. Suivre un itinéraire de façon autonome
33. Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie
34. Connaître les principaux facteurs de risque au volant et recommandations à appliquer
35. Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir
36. Connaître les dispositifs d'aide à la conduite du véhicule (ABS, aides à la navigation, régulateur, limiteur de vitesse)
37. Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage de la motocyclette
38. Pratiquer l'écoconduite

Nom ECOLE DE CONDUITE WARNING

Adresse 1 Bis Rue de Prague

Cp: 34300 Ville: Agde

Port.:06.09.01.31.39

Agr. : E1603400240

Siret : 82142771300028

TVA Intracomm. : FR 91 821427713



CE DOCUMENT EST DISPONIBLE SUR SIMPLE DEMANDE AUPRES DU SECRETARIAT

PROGRAMME DE FORMATION A2

4 compétences globales – 38 compétences associées

PROGRAMME DE FORMATION SSUR PISTE:

Maitriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation :

1. Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard.
2. Connaître la conception de la moto, ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord.
3. Maitriser et déplacer la machine (sans l'aide du moteur)
4. Adapter une position de conduite sécuritaire sur la machine – descendre de la machine en sécurité.
5. Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances
6. Monter et rétrograder les rapports de vitesse
7. Maitriser la réalisation d'un freinage
8. Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité
9. Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto (sans et avec passager)
10. Maitriser l'utilisation de l'embrayage (sauf transmission automatique)
11. Maitriser les techniques d'inclinaison
12. Réaliser un freinage d'urgence

PROGRAMME DE FORMATION EN CIRCULATION :

APPREHENDER la route et circuler dans des conditions normales :

13. Connaître et respecter les règles de circulation
14. Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte (notamment ceux spécifiques à la conduite des deux-roues).
15. Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation
16. Adapter l'allure aux situations
17. Etre en mesure de s'arrêter ou stationner et de repartir en sécurité
18. Tourner à droite et à gauche
19. Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité
20. Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoires

CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers :

21. Evaluer et maintenir les distances de sécurité.
22. Croiser, dépasser et être dépassé.
23. Négocier les virages de la façon la plus sécurisante.
24. Communiquer avec les autres usagers.
25. Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.
26. Connaître les particularités des véhicules et savoir se rendre visible.
27. S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
28. Conduire dans une file de véhicule et dans une circulation dense.
29. Connaître les règles relatives à la circulation inter-files. Savoir la pratiquer dans les départements autorisés et si les conditions de sécurité et la situation d'apprentissage le permettent.
30. Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.
31. Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers, tels que les tunnels, les ponts...

PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique :

32. Suivre un itinéraire de façon autonome
33. Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie
34. Connaître les principaux facteurs de risque au volant et recommandations à appliquer
35. Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir
36. Connaître les dispositifs d'aide à la conduite du véhicule (ABS, aides à la navigation, régulateur, limiteur de vitesse)
37. Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage de la motocyclette
38. Pratiquer l'écoconduite

Nom ECOLE DE CONDUITE WARNING
Adresse 1 Bis Rue de Prague
Cp: 34300 Ville: Agde
Port.:06.09.01.31.39
Agr. : E1603400240
Siret : 82142771300028
TVA Intracomm. : FR 91 821427713



CE DOCUMENT EST DISPONIBLE SUR SIMPLE DEMANDE AUPRES DU SECRETARIAT

PROGRAMME DE FORMATION 125 cm3

La formation 125 de 7h est réservée aux titulaires du permis B depuis plus de 2 ans. Elle comporte 2h de théorie, 2h de piste et 3h de circulation. Un élève peut passer le permis A1 (125 cm3) dès 16 ans, qui comporte exactement les mêmes caractéristiques que le permis A2.

L'élève doit OBLIGATOIREMENT être muni :

- de bottes ou chaussures montantes
- d'un pantalon (type jean)
- d'un blouson manches longues
- de gants homologués normes européennes
- d'un casque homologué normes européennes avec 4 dispositifs réfléchissants

PROGRAMME DE FORMATION THEORIQUE 2 H:

La formation théorique porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur à:

1. Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard
2. Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité
3. Connaître et respecter les règles de circulation
4. Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte (notamment ceux spécifiques à la conduite des deux-roues)
5. Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité
6. Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie
7. Connaître les règles relatives à la circulation inter-files. Savoir la pratiquer dans les départements autorisés et si les conditions de sécurité et la situation d'apprentissage le permettent.

PROGRAMME DE FORMATION SUR PISTE 2 H:

Maitriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation :

1. Connaître la conception de la moto, ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord
2. Maitriser et déplacer la machine (sans l'aide du moteur)
3. Adapter une position de conduite sécuritaire sur la machine – descendre de la machine en sécurité
4. Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances
5. Monter et rétrograder les rapports de vitesse
6. Maitriser la réalisation d'un freinage
7. Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto (sans et avec passager)
8. Maitriser l'utilisation de l'embrayage (sauf transmission automatique)
9. Maitriser les techniques d'inclinaison
10. Réaliser un freinage d'urgence

PROGRAMME DE FORMATION EN CIRCULATION 3 H :

APPREHENDER la route et circuler dans des conditions normales :

1. Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation
2. Adapter l'allure aux situations
3. Etre en mesure de s'arrêter ou stationner et de repartir en sécurité
4. Tourner à droite et à gauche
5. Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité
6. Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoires
7. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers :
8. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

Nom ECOLE DE CONDUITE WARNING

Adresse 1 Bis Rue de Prague

Cp: 34300 Ville: Agde

Port.:06.09.01.31.39

Agr. : E1603400240

Siret : 82142771300028

TVA Intracomm. : FR 91 821427713



CE DOCUMENT EST DISPONIBLE SUR SIMPLE DEMANDE AUPRES DU SECRETARIAT

PROGRAMME DE FORMATION PASSERELLE A2 VERS A

La formation A de 7h est réservée aux titulaires du permis A2 depuis plus de 2 ans.

Elle comporte : 2h de théorie, 2h de piste et 3h de circulation.

L'élève doit OBLIGATOIREMENT être muni :

- de bottes ou chaussures montantes
- d'un pantalon (type jean)
- d'un blouson manches longues
- de gants homologués normes européennes
- d'un casque homologué normes européennes avec 4 dispositifs réfléchissants

PROGRAMME DE FORMATION THEORIQUE 2 H:

La formation théorique porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur à:

1. Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard
2. Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité
3. Connaître et respecter les règles de circulation
4. Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte (notamment ceux spécifiques à la conduite des deux-roues)
5. Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité
6. Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie
7. Connaître les règles relatives à la circulation inter-files. Savoir la pratiquer dans les départements autorisés et si les conditions de sécurité et la situation d'apprentissage le permettent.

PROGRAMME DE FORMATION SUR PISTE 2 H:

Maitriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation :

1. Connaître la conception de la moto, ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord
2. Maitriser et déplacer la machine (sans l'aide du moteur)
3. Adapter une position de conduite sécuritaire sur la machine – descendre de la machine en sécurité
4. Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances
5. Monter et rétrograder les rapports de vitesse
6. Maitriser la réalisation d'un freinage
7. Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto (sans et avec passager)
8. Maitriser l'utilisation de l'embrayage (sauf transmission automatique)
9. Maitriser les techniques d'inclinaison
10. Réaliser un freinage d'urgence

PROGRAMME DE FORMATION EN CIRCULATION 3 H :

APPREHENDER la route et circuler dans des conditions normales :

1. Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation
2. Adapter l'allure aux situations
3. Etre en mesure de s'arrêter ou stationner et de repartir en sécurité
4. Tourner à droite et à gauche
5. Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité
6. Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoires
7. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers :
8. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

Nom ECOLE DE CONDUITE WARNING

Adresse 1 Bis Rue de Prague

Cp: 34300 Ville: Agde

Port.:06.09.01.31.39

Agr. : E1603400240

Siret : 82142771300028

TVA Intracomm. : FR 91 821427713



CE DOCUMENT EST DISPONIBLE SUR SIMPLE DEMANDE AUPRES DU SECRETARIAT

PROGRAMME DE FORMATION AM-BSR

PUBLICS CONCERNÉS:

Ce permis peut être délivré à partir de 14 ans à l'issue d'une formation spécifique de 8 heures, délivrée par les écoles d'enseignement de la conduite automobile.

- Les personnes nées avant le 1er janvier 1988, qu'elles soient ou non titulaire d'un permis de conduire sont autorisées à conduire un cyclomoteur de 50 cm³ ou 4 kw ou une voiturette sans formalité particulière.

- Pour les personnes nées à partir du 1er janvier 1988, elles doivent être titulaires :
 1. Soit d'une catégorie du permis autre que la catégorie AM,
 2. Soit de la catégorie AM (obligatoire pour un jeune atteignant 14 ans),
 3. Soit d'un titre équivalent délivré par un État de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen (EEE).

Avec le BSR ou les permis de conduire obtenus avant le 19 janvier 2013, il est possible de conduire des cyclomoteurs ou quadricycles légers uniquement en France.

La catégorie AM du permis permet de les conduire dans tous les pays de l'Union européenne.

En cas d'invalidation, de suspension ou d'annulation du permis de conduire, la catégorie AM du permis permet de conduire un cyclomoteur ou un quadricycle léger sauf si une sanction judiciaire a étendu l'interdiction de conduire à ces véhicules.

VÉHICULES CONCERNÉS :

La catégorie AM du permis de conduire est équivalente au Brevet de Sécurité Routière (BSR). Elle n'entre pas dans le régime du permis à points.

Elle permet de conduire :

1. un cyclomoteur d'une cylindrée de 50 cm³ maximum (moteur à combustion interne) ou d'une puissance maximale de 4 kW (autres motorisations) et qui ne dépasse pas 45 km/h de vitesse,

ou

2. un quadricycle léger à moteur d'une puissance maximale de 4kw (mini-voitures classées "voiturettes" ou quads dont la cylindrée n'excède pas 50cm³) et qui ne dépasse pas 45 km/h de vitesse.

Le suivi de l'option cyclomoteur vaut reconnaissance du suivi de l'option quadricycle léger à moteur.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Cette formation comprend **5 séquences** dispensées sur un volume horaire total de 8 heures, au minimum.
Elle se déroule sur deux jours, au minimum, à raison d'un maximum de 4 heures par jour.

PROGRAMME DE FORMATION THÉORIQUE 1 H:

- Sensibilisation aux risques = 1 heure (sur support média DVD au sein de l'établissement)

Elle porte sur la sensibilisation du jeune à l'égard de soi et des autres usagers de la route.

La personne en formation apprend ainsi à se rendre détectable auprès des autres usagers.

Elle est aussi sensibilisée à l'importance de s'équiper en vêtements protecteurs de qualité (casque à la bonne taille et attaché, gants, pantalon, blouson avec dorsale et chaussures montantes).

Elle apprend également à se méfier des risques concernant l'adhérence ainsi que les conséquences physiques et physiologiques des chocs sur les aménagements de la route, y compris à petite vitesse.

Elle se prolonge avec des conseils qui permettent d'appréhender les pièges de la route, comme la conduite sous la pluie ou de nuit.

PROGRAMME DE FORMATION PRATIQUE HORS CIRCULATION (« sur plateau ») 2 H :

Elles sont consacrées à la prise en main du véhicule et aux vérifications indispensables :

PROGRAMME DE FORMATION PRATIQUE EN CIRCULATION 4 H :

Cette dernière partie se fait en et hors agglomération sur les voies ouvertes à la circulation publique.

1. le conducteur doit être capable d'adapter sa vitesse aux circonstances de la circulation, de choisir la bonne voie,
2. le conducteur de bien se placer sur la chaussée en fonction notamment des angles morts des véhicules lourds.
3. le conducteur doit enfin savoir négocier un virage en toute sécurité.
4. le conducteur devra savoir franchir une intersection, changer de direction et dépasser en toute sécurité en tenant compte du phénomène d'aspiration.

PROGRAMME DE FORMATION THÉORIQUE Sensibilisation aux risques 1 H:

Cette séquence clôture la formation et se déroule en présence de l'un au moins des parents de l'élève mineur ou de son représentant légal.

1. informer, conseiller, sensibiliser et responsabiliser les élèves et le ou les parents ou le représentant légal des élèves mineurs, sur les enjeux, en termes de sécurité routière, de la conduite d'un cyclomoteur ou d'un quadricycle léger à moteur et de l'obtention d'une première catégorie de permis de conduire ;
2. informer le ou les parents de l'élève mineur ou son représentant légal sur les compétences travaillées pendant la formation, par l'élève conducteur et retranscrites dans le livret.
3. informer les risques spécifiques à la conduite des cyclomoteurs et des quadricycles légers à moteur et les cas d'accidents les plus caractéristiques impliquant ces véhicules ;
4. informer les conséquences d'un défaut d'entretien du véhicule sur la sécurité et l'environnement (pollution atmosphérique et pollution sonore);
5. informer les risques dus au débridage : rappel de la réglementation et conséquences sur la sécurité et l'environnement (pollution atmosphérique et pollution sonore);
6. informer les produits psychoactifs et la conduite : statistiques, consommation, effets ;
7. informer la vitesse et ses conséquences sur la conduite : équilibre, adhérence, force centrifuge, freinage ;
8. informer la prise en compte des autres usagers vulnérables : piétons, cyclistes, motocyclistes ;
9. informer l'influence et la pression des pairs sur le comportement du futur conducteur.

A l'issue de la formation, l'enseignant de la conduite et de la sécurité routière délivre aux élèves les attestations de suivi de la formation, option cyclomoteur ou option quadricycle léger à moteur renseignées et signées, en présence du ou des parents de l'élève mineur ou de son représentant légal.

L'attestation de suivi de la formation vous autorise à conduire un véhicule correspondant pendant 4 mois.

Au-delà de ce délai, vous devez posséder la catégorie AM du permis.

NUMERO DE DECLARATION D ACTIVITE : 76-34-09215-34

Nom ECOLE DE CONDUITE WARNING

Adresse 1 Bis Rue de Prague

Cp: 34300 Ville: Agde

Port.:06.09.01.31.39

Agr. : E1603400240

Siret : 82142771300028

TVA Intracomm. : FR 91 821427713



CE DOCUMENT EST DISPONIBLE SUR SIMPLE DEMANDE AUPRES DU SECRETARIAT

PROGRAMME DE FORMATION AU PERMIS BE

Lors de l'inscription de l'élève au sein de l'auto-école pour le permis BE, il se voit attribuer un certain nombre de documents, à savoir :

- Livre de code et carte à puce individuelle, le cas échéant
- Livret d'apprentissage
- Manuel BE (vérifications, manœuvres, fiches BE)
- Code en ligne (option payante)

PROGRAMME DE FORMATION THEORIQUE

COURS THÉMATIQUES EN SALLE :

1. des leçons de code spécialisées sur divers thèmes (signalisation, arrêt et stationnement, croisement et dépassement, règles de circulation...) afin de favoriser l'apprentissage par une meilleure assimilation des connaissances, des questions sur le thème traité leurs sont ensuite posées (20 questions sur DVD).
2. des cours théoriques portant sur les thèmes de sécurité routière (alcool/drogue/médicaments, vitesse, téléphone, fatigue) afin de les sensibiliser et les prévenir sur les comportements à risque
3. des cours thématiques spécifiques à la conduite d'un ensemble : la spécificité du maniement des ensembles (porte-à-faux, anglesmorts, gabarits...), les usagers vulnérables et les véhicules lourd, la signalisation spécifique aux véhicules lourds.
4. Ces cours sont dispensés collectivement sur le lieu de formation pratique avec votre formateur BE.
5. Obligation assister au moins une fois à chaque cours thématique en salle.
6. La formation portant sur des thématiques spécifiques se déroule collectivement.

COURS GÉNÉRAUX :

Les cours généraux visent à confronter les élèves à des séries de 40 questions où les différents thèmes seront présents. Cette formation pourra être suivie à votre rythme, soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média (DVD) ou avec un enseignant (vérifier les heures de présence de l'enseignant sur le tableau d'affichage) ou via Internet (option d'achat d'accès).

À la suite de la série de code, la correction peut être proposée (série pédagogique) ou pas (examen blanc).

La correction pourra se faire sur support média ou par l'enseignant en interrogeant les élèves et en répondant aux éventuelles questions.

La correction permet de cibler les thèmes à travailler davantage au vu de leurs résultats et leur permet ainsi de s'auto-évaluer.

PROGRAMME PRATIQUE HORS CIRCULATION:

1. Les leçons de « plateau » ont une durée de 4 heures, sur la piste privée de l'auto-école et comprennent une alternance d'apports théoriques, de démonstrations et d'entraînements pratiques aux parcours d'examen.
2. Au début du cours, une explication théorique du parcours est faite par l'enseignant et l'élève découvre le parcours à pieds.
3. Après une deuxième explication théorique, le moniteur va choisir montrer le parcours de travail à l'élève : l'élève étant une fois à l'intérieur du véhicule et une fois à l'extérieur du véhicule.
4. Concernant les vérifications et manœuvre d'attelage et dételage, de la même manière, l'enseignant procède à une explication théorique, une démonstration avant de laisser l'élève mettre en œuvre son apprentissage

PROGRAMME PRATIQUE EN CIRCULATION:

1. Explication théorique, et secteur de travail adapté correspondant à l'objectif.
2. En ville (secteur résidentiel, centre-ville, abords d'écoles, d'hôpitaux...);
3. En rase campagne ;
4. Sur voie rapide et/ou autoroute ;
5. De nuit (leçons prises en hiver).
6. À la fin du cours de conduite, l'élève et l'enseignant font le point afin de valider l'objectif .

L'enseignant s'engage à faire preuve de pédagogie et de progressivité dans les exercices pour former et préparer au mieux ses élèves aux diverses situations qu'ils seront amenés à rencontrer aussi bien en termes de trafic qu'en terme d'environnement.